

**LE CENDRE**  
 DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME  
 ARRONDISSEMENT DE CLERMONT-FERRAND

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 10 novembre 2021.

Date de la séance : 18 novembre à 18h30

Nombre de conseillers municipaux : 29

Nombre de présents : 23

Absents avec procuration : 2

Absents : 4

**Présents** : M. Nicolas BERNARD - Mme Jacqueline BOLIS - MM Damien BONJEAN - Jean-Marc BRUSTEL - Florian CATINOT - Jacques DUBOISSET - Thibaut FABRY - Pierre FERNAND - Mmes Margaux FOURTIN - Christelle GERMAIN - Sabrina LARRIEU - M. José MAGALHAES - Mmes Christel MARCHENAY - Aurélie MEJEAN-LAPAIRE - M. Pierre MESURE - Sébastien MORIN - Mmes Sylvie PARIS - Vanessa PASDELOUP - MM. Bruno PONTRUCHER - Jean-Paul PRESLE - Hervé PRONONCE - Jean-François RAZAVET - Mme Karine SOUCHAL.

**Absents avec procuration** : M. Ludovic DEPLAGNE procuration à M. José MAGALHAES - Mme Adrienne LIBIOUL procuration à M. Hervé PRONONCE.

**Absents** : Mmes Nastascia ACCOT - Sandrine BONNET - Valérie MONTEIRO - M. Mickaël VAZ LAVRADOR.

**Secrétaire de séance** : Mme Karine SOUCHAL.

**Président de séance** : M. Hervé PRONONCE.

**N°21/11/018/009**

**OBJET : Action en faveur du monde associatif : bilan de la participation de la commune suite au recensement des adhésions.**

Madame MARCHENAY rappelle à l'Assemblée que par délibération n° 21/06/30/010 en date du 30 juin 2021, il a été décidé une participation de la commune à chaque adhésion à une association pour la saison 2021/2022.

Après recensement et vérification des adhésions à subventionner en application de cette décision et enregistrées sur la période du 23 août au 10 octobre 2021, il est proposé de verser une subvention exceptionnelle aux associations selon le tableau suivant :

ASSOCIATION	Montant Subvention
BOXE FRANÇAISE	170 €
CARREFOUR DE LA DANSE	750 €
CENTRE DE LOISIRS	1 821 €
FA LE CENDRE FOOTBALL	1 050 €
GROUPEMENT DE L'AUZON	2 475 €
LA JOIE DE VIVRE	102 €
LE CENDRE BASKET	560 €
LE CENDRE EN COULEURS	33 €
LE CENDRE TENNIS CLUB	1 270 €
MAGIC	219 €
LES RENDEZ VOUS DE LA DANSE	805 €
TENNIS DE TABLE LE CENDRE	402 €
<b>TOTAL</b>	<b>9 657 €</b>

Madame MARCHENAY indique que ce dossier présenté à la commission «vie associative et sportive, cohésion et communication» lors de sa séance du 4 novembre 2021 a reçu un avis favorable et propose maintenant au Conseil Municipal de valider ces participations et de verser les montants correspondants aux associations concernées.

#### ADOPTE A L'UNANIMITE

POUR EXTRAIT CONFORME.

Le Maire,



Hervé PRONONCE

#### ACTE EXECUTOIRE

Publié le 23/11/2021  
Reçu en préfecture le 23/11/2021

La Directrice Générale des Services,

  
Caroline SOULIGOUX.